

Conseil municipal du 26 juillet 2008 - 8h30

Présents : Antoine Ivarnes, Christian Antoine, René Vialis, Jean-François Facila,
Yves Nicolas, Christine Fossion, Eric Armand, Sophie Liotaud

Pouvoirs : Frédéric Roux à Antoine Ivarnes
Jean-Charles Fournon à René Vialis
Sylvie Recordier à Christian Antoine

Ordre du jour du conseil municipal du 26 juillet 2008

Contrat d'affermage pour la gestion des gîtes

Lecture de la lettre d'engagement d'affermage entre la commune et Mr Bruno Armand et approuvée à l'unanimité.

Extension du réseau électrique « poste des faysses »

La part non subventionnée sera prise en charge par le promoteur, votée à l'unanimité

Travaux prévus :

Travaux de réalisation d'un plateau traversant la place du lavoir à l'entrée du village

Dernière tranche de rénovation des calades de la montée du château

Réfection du revêtement de la place de la Mairie et devant la buvette

Deuxième tranche de réfection des toitures des gîtes communaux

L'ordre des travaux à effectuer est voté à l'unanimité moins une abstention

Projet d'une maison médicale en intercommunalité

Attente du compte rendu de la réunion avec les maires de la vallée

Voté à l'unanimité moins deux abstention sur le principe de réalisation en intercommunalité sous condition de non retardement des travaux.

Classement d'une partie du chemin rural des Ramières en chemin communal

Pas assez d'éléments, sera délibérer au prochain conseil.

Convention avec le CAUE pour l'étude complémentaire demandée par l'architecte des Bâtiments de France

Votée à l'unanimité

Documents d'urbanisme

Acceptés à l'unanimité

Actes administratifs

Votés à l'unanimité

Questions diverses :

Travaux d'assainissement et d'eau potable quartier Prayot.

La rénovation d'adduction d'eau est votée à l'unanimité

Participation aux frais de tranchée d'assainissement privé qui accueille le tuyau d'eau potable
Faire un courrier. La mairie n'est pas d'accord sur cette contestation

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 26 juillet 2008 - 8h30

Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques « Vieux Village »
Présentation des devis mais aucune prise de décision actuellement

Commission communale des impôts directs
Commission obligatoire. La liste des personnes désignées est présentée et les personnes concernées vont être contactées

Création d'un règlement pour l'assainissement collectif
Sera travaillé avec les responsables de la commission de l'eau et présenté ensuite en réunion de commission publique

Contrat avec Arvel (location des gîtes communaux).
Contrat en toujours cours et valable encore pendant 10 ans. Renégociations prévues prochainement.

Prévoir un banc près du boucher pour les personnes âgées.
Projet si le terrain devient communal

Fermeture du bureau de poste les jeudis
Uniquement le guichet. Le courrier sera distribué et relevé normalement.

Panneaux de signalisation pour les commerce et artisans
En cours d'étude des devis

Le conseil Municipal clôture ses travaux à 12h30

La secrétaire de séance,
Christine Fossion